

PERCEPTION DE L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP,

Ifop – novembre 2020

Agefiph

L'Agefiph et Ifop publient la troisième édition du baromètre sur la perception de l'emploi des personnes en situation de handicap par les dirigeants, les salariés et le grand public. L'objectif de cette enquête est de mieux saisir les difficultés et les besoins liés à l'embauche d'une personne handicapée ainsi que la perception du handicap au sein de l'entreprise. L'édition 2020, par sa singularité en raison des crises sanitaire et économique que subissent les acteurs de l'emploi, fera écho à notre précédente consultation sur le ressenti des personnes en situation de handicap durant le confinement et depuis.

En dépit du contexte économique actuel, des dirigeants plus enclins qu'en 2018 et 2019 à embaucher des personnes en situation de handicap

En dépit du contexte économique actuel – l'enquête a été réalisée deux semaines avant l'annonce du 2^e confinement – les employeurs se montrent un peu plus positifs à l'égard de l'embauche des personnes en situation de handicap. Ils sont ainsi moins nombreux à juger difficile le recrutement d'un travailleur handicapé (62 %, – 9 points en un an). Dans un contexte d'amélioration ressentie de l'image du handicap en entreprise (55% des dirigeants partagent ce jugement), ils se montrent aussi plus enclins à embaucher une personne en situation de handicap (67 %, + 6 points par rapport 2018).

En outre, des différences existent en fonction du secteur d'activité

Les secteurs du Btp et de l'industrie sont moins enclins à embaucher une Psh que les services publics.

Au-delà de la facilité d'embauche, les perceptions à l'égard de la vie professionnelle des personnes en situation de handicap s'améliorent également. Les dirigeants ne sont ainsi plus qu'un tiers à juger qu'il est difficile pour un travailleur handicapé de s'épanouir professionnellement (- 6 points par rapport à 2018). Un constat qui est également observé parmi les salariés (50 %, – 5 points par rapport à 2018).

Pour autant, l'embauche des personnes en situation de handicap demeure perçue comme étant une contrainte

L'embauche des travailleurs handicapés cristallise des jugements partagés et parfois ambigus. Si trois quarts des dirigeants estiment qu'il s'agit d'une opportunité (76%), ils sont aussi nombreux à estimer qu'il s'agit d'une difficulté objective (76 %) ou une charge supplémentaire dans l'organisation de l'entreprise (63 %).

Méthodologie

Dirigeants et responsables Rh

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 400 dirigeants d'entreprises, responsables Rh ou de mission handicap, représentatif des entreprises françaises ayant au moins un salarié (tous secteurs d'activité confondus). La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille et secteur d'activité) après stratification par région. Les interviews ont été réalisées par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées du 19 au 26 octobre 2020.

Salariés

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1 004 salariés, représentatif de la population salariée française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession, secteur d'activité) après stratification par région. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 26 au 29 octobre 2020.

Grand public

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1 010 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 27 au 28 octobre 2020.